



LIVRET D'ACCUEIL DES STAGIAIRES VOIX DU SUD

Voix du Sud. 1 rue du Papier 47220 Astaffort. Tel : 05 53 67 16 52. Télécopie : 05 53 67 05 51. Courriel : info@voixdusud.com
Association 1901 agréée Jeunesse et Education Populaire 72 207 12053. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72 47 00373 47 auprès du Préfet de Nouvelle-Aquitaine. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Licences d'entrepreneur de spectacles : Cat 2 L-R-21-611251/Cat 3 L-R-21-011256. Voix du Sud est une association reconnue d'intérêt général par l'administration fiscale et habilitée à ce titre à recevoir des dons (articles 200 et 238 bis du CGI).

Présentation de l'organisme

Fondée par Francis Cabrel en 1992 dans son village d'Astaffort en Lot & Garonne avec le soutien et le concours de la municipalité l'association Voix du Sud est un organisme de formation dont la spécificité est de proposer des formations appliquées au processus d'écriture des chansons et qui s'adresse aux artistes créateurs de celles-ci, les auteurs, les compositeurs, et les interprètes.

Créées en 1994, les Rencontres d'Astaffort, 1er projet de formation conduit par Voix du Sud, constituent depuis plus de deux décennies un outil de formation, de réflexion, et d'échange plébiscité par les artistes et les professionnels de la chanson en France et dans l'espace Francophone.

Les Rencontres ont été ainsi l'assise sur laquelle s'est construit le projet de Centre des écritures de la Chanson développé à Astaffort depuis 2006 avec le soutien de la Fondation d'Entreprise La Poste.

Le Centre des écritures de la Chanson propose des stages encadrés par des artistes confirmés chaque année : Labo Chanson, Base Pro, les Répertoires, les Rencontres. Voix du Sud développe également de nombreux programmes d'EAC dans des écoles, collèges, lycées, structures sociales, hôpitaux, prisons, entreprises qui permettent à des amateurs de créer des chansons et de les présenter sur scène en fin de semaine avec l'artiste partenaire.

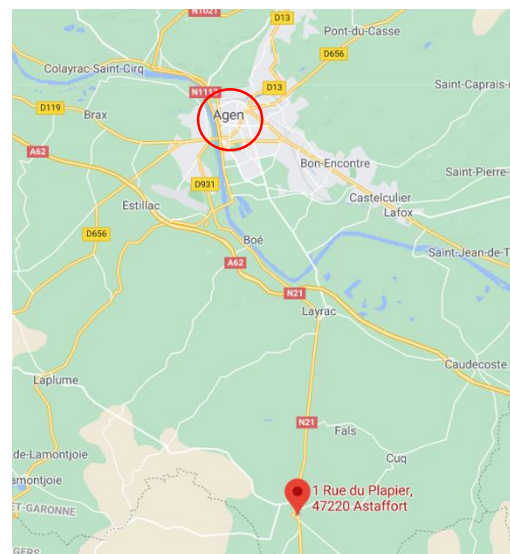
Situation géographique

Adresse (Maison des associations) :

Voix du Sud 1, rue du Plapier 47220 Astaffort

Tel : +33(0)5 53 67 16 52

Courriels : info@voixdusud.com et formations@voixdusud.com



- TGV en gare d'Agen et liaison autobus SNCF avec la ligne Agen/Auch (arrêt de bus à 30 m de nos locaux),
- Par autoroute (A62, sortie Agen)

Modalités d'accueil

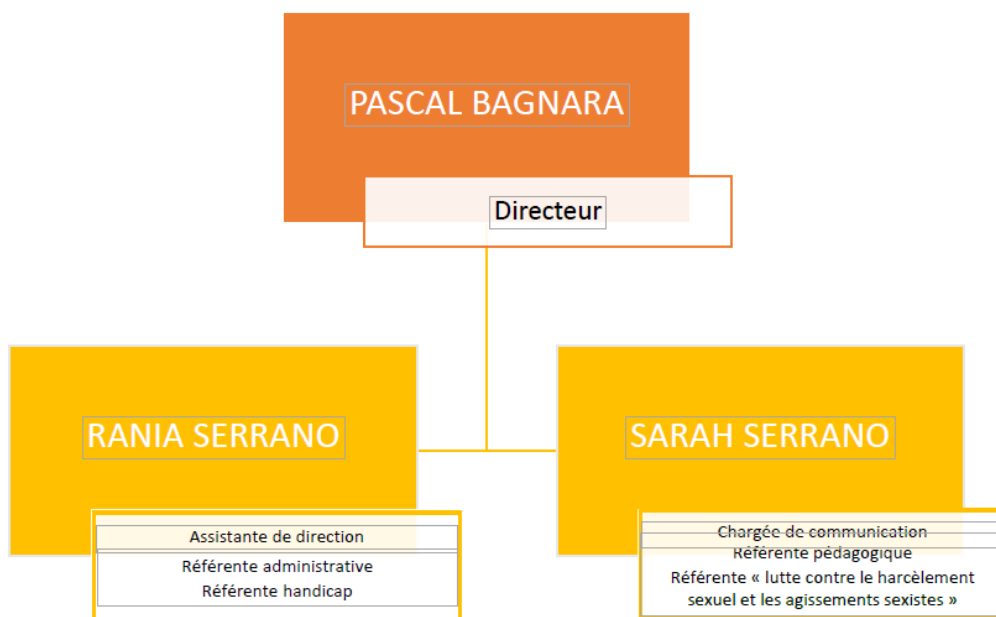
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 9h30-12h30/14h00-17h00

L'hébergement et la restauration des stages sont assurés sur place au 1 rue du Plapier.

Nous veillons à vous accueillir dans des salles agréables, confortables et disposant de tout l'équipement nécessaire au bon déroulement de votre formation.

Pendant toute la durée de la formation, l'équipe administrative et vos intervenants sont vos interlocuteurs privilégiés. Ces personnes sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider à régler, en fonction de votre besoin, les différents problèmes auxquels vous pourriez être confrontés.

ORGANIGRAMME PERSONNELS PERMANENTS



Moyens logistiques et pédagogiques

- 5 salles (dont salle de danse) de 30 à 100m² mobilisables selon les actions.
- Ordinateurs, imprimante, photocopieur
- Vidéo projecteur
- 7 systèmes de sonorisation complets
- Amplificateurs basse/guitares
- 1 piano droit
- 2 claviers numériques
- Guitares acoustique, électrique, et basses
- Batterie et percussions
- Accès internet wifi
- Parking à proximité

Droits et devoirs du stagiaire

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes de sécurité, d'hygiène et de civilité en vigueur ainsi que les consignes données par le formateur.

L'accès aux installations pédagogiques et engins est strictement interdit hors formation et se fait sous la surveillance de votre formateur uniquement.

Le stagiaire doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer.

Le stagiaire étant acteur de sa formation, la richesse de celle-ci dépendra de son dynamisme propre et de son implication personnelle.

Toute absence non justifiée sera rapportée à l'entreprise qui finance la formation.

En participant à la formation, le stagiaire s'engage à être présent et à suivre la formation jusqu'à son terme.

Le stagiaire s'engage à respecter les horaires et à adopter une tenue et conduite respectueuse envers autrui.

Modalités d'accès aux personnes à mobilité réduite

- Les salles de formation sont accessibles aux personnes handicapées physique.
- Nos formateurs n'ont pas la compétence de prendre en charge des personnes handicapées mentales.
- Les personnes atteintes de handicaps souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.